



Nantes, le 4 mars 2024

Madame Nicole BELLOUBET
Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse

Hôtel de Rochechouart
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Madame la Ministre,

Par le présent courrier, je tiens à me faire le relai des nombreuses inquiétudes des familles, enseignants, élus locaux, fédérations de parents d'élèves et organisations syndicales qui me parviennent de tout le territoire de la Loire-Atlantique au sujet des fermetures de classes annoncées dans le premier degré pour la rentrée de septembre 2024.

Département dynamique, la Loire-Atlantique gagne chaque année plusieurs milliers d'habitants, et nombreuses sont ses communes à voir leur population grandir sans discontinuer. Les dernières données INSEE en attestent, qui révèlent que notre département a encore gagné plus de 91 000 habitants entre 2015 et 2021, connaissant une croissance moyenne de 1,1% chaque année, la quatrième plus forte de France métropolitaine.

Aussi, et même si la situation n'est évidemment pas homogène sur tout le territoire et que le nombre d'élèves est lui à la baisse dans le premier degré, le nombre de fermetures de classes annoncé pour la rentrée prochaine est incompréhensible. Alors que les prévisions font état de 699 élèves de moins à la rentrée – sur un total de 548 écoles - ce sont 87 fermetures qui sont annoncées dans les écoles, pour seulement 39 ouvertures.

Les communes rurales sont particulièrement impactées, alors que ces zones subissent déjà fréquemment les conséquences du désengagement de l'État et de la fermeture des services publics. Pourtant, dans l'impossibilité de se loger dans les grandes aires métropolitaines en raison du prix des logements, ce sont souvent dans ces communes qu'un grand nombre d'habitants font le choix de s'installer. Ces annonces de fermetures ne peuvent donc que venir renforcer un sentiment de relégation – voire d'abandon - déjà bien souvent prégnant.

Des fermetures de classes sont par ailleurs annoncées dans les collèges alors que parfois les effectifs estimés par les principales et principaux de certains établissements sont supérieurs à la dernière rentrée. Cela se traduit pour certaines divisions à plus de 30 élèves par classe.

Toutes les études en attestent pourtant, un nombre d'élèves moins important par classe permet un apprentissage plus serein, une gestion de l'hétérogénéité plus aisée, de même qu'un climat scolaire plus apaisé. Les fermetures de classes viennent au contraire impacter ce bon fonctionnement, en faisant mécaniquement augmenter le nombre d'élèves dans les classes conservées.

Pour toutes ces raisons, l'inquiétude est aujourd'hui forte pour l'ensemble de la communauté éducative de Loire-Atlantique.

L'annonce de la mise en place de classes ou groupes de niveau dans les collèges va « consommer » de nombreux postes d'enseignants ce qui a pour conséquence d'augmenter les effectifs des classes puisque cette mesure, d'ailleurs tout à fait contestable, doit être mise en place sans moyens humains supplémentaires.

Ces annonces se font par ailleurs au moment même où les citoyens apprennent – sans aucune information préalable – que l'Éducation nationale voit 692 millions d'euros de crédits annulés dans son budget 2024. Avec ces annulations de crédits, ce sont 2 620 postes d'enseignants qui ne sont pas financés dans le 1^{er} degré ; autant d'enseignants qui ne seront pas devant les élèves à la rentrée, et ce alors que le manque d'enseignants est chaque année plus criant. Dès lors, en ayant à l'esprit une logique purement comptable, il est facile de comprendre que fermer des classes évite d'avoir trop de classes sans enseignant.

Pourtant, si fermer une classe, c'est impacter l'apprentissage des enfants et dégrader les conditions de travail des enseignants, la relative diminution du nombre d'élèves pourrait au contraire être l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, alors que la France est le pays d'Europe aux classes les plus chargées.

Un nouveau Comité social d'administration départemental (CSAD) aura lieu en juin, qui pourra permettre de rééquilibrer les annonces de fermetures faites lors du précédent, le 15 février dernier. Vous sachant attachée à la réussite de tous les élèves et aux bonnes conditions de travail des enseignants et des personnels, je vous demande donc, Madame la Ministre, de bien vouloir écouter tous les acteurs de terrain qui, connaissant la réalité de notre département et de ses communes, vous demandent de revenir sur votre décision de fermer 87 classes à la rentrée prochaine.

Ne doutant pas de l'attention particulière que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a horizontal line, characteristic of a cursive or stylized signature.

Michel MENARD
Président du Département de Loire-Atlantique

Copie à :

- Madame Katia BEGUIN, Rectrice de l'académie Pays de la Loire, rectrice de l'académie de Nantes, chancelière des universités.
- Monsieur Dominique MALROUX, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale.